



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 14 décembre 2010
19 heures 00

SL/VC

N° 001119

Personnel - Transfert
du personnel de
l'Office du Tourisme à
la Communauté des
Communes du Pays
d'APT (CCPA)

Le mardi 14 décembre 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint)

ABSENTS EXCUSES : GREGOIRE-GALLIER Maggy (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

Vu l'article L.5211-4-1-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du préfet relatif aux transferts de compétences vers l'EPCI dénommé : Communauté des Communes du Pays d'Apt (CCPA) ;

Considérant que le transfert de personnel s'opère de plein droit et que les modalités de transfert doivent faire l'objet d'une décision conjointe de la Ville d'Apt et de l'établissement public de coopération intercommunale ;

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 10 novembre 2010 ;

Les agents dont les noms suivent sont transférés à la Communauté des Communes du Pays d'Apt (CCPA) dans les conditions de statut et d'emploi qui étaient les leurs dans la commune d'origine, à compter du 1er janvier 2011.

Personnels titulaires :

NOM PRENOM	ET	GRADE	NOMINATI ON DANS LE GRADE	EC HE LO N	NOMINATI ON DANS L'ECHELO N	ANCIENNETE		
DI Martine	CICCO	Adjoint Administratif de 2ème classe	01/01/1999	5	01/05/2010	11 ans	2 mois	
GIL-LAMY Sylvie		Adjoint Administratif de 1ère classe	01/10/2010	4	01/09/2009	11 ans	1 mois	
POLETTI Brigitte		Adjoint Administratif de 2ème classe	01/12/2006	6	08/02/2009	4 ans	1 mois	

A L'UNANIMITE LE CONSEIL

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire

DIT que les agents indiqués ci-dessus sont transférés à l'établissement public de coopération intercommunale dénommé « Communauté des Communes du Pays d'Apt » à compter du 1er janvier 2011.

AUTORISE Monsieur le Maire à prononcer la radiation des cadres de la commune pour les personnels indiqués ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL